



Compagnie des experts de justice près la cour d'appel de Nîmes

Enregistré sous le N° 91 30 02955 30
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Maison des professions libérales
Allée Norbert Wiener – Parc Georges Besse – 30900 Nîmes

FORMATION A L'EXPERTISE JUDICIAIRE CIVILE

Objectifs

- Acquérir des connaissances sur l'organisation judiciaire française et les principes directeurs du procès en matière civile, commerciale, pénale et administrative
- S'imprégner d'une culture juridique générale éclairant le contexte des missions techniques confiées aux experts judiciaires
- Découvrir les règles de procédure applicables aux mesures d'instruction confiées aux experts par les différentes juridictions pour en assurer le respect du fond et de la forme

Public

- Les experts de justice inscrits sur une liste de cour d'appel
- Les professionnels salariés ou travailleurs libéraux, désirant mettre leurs compétences au service de l'expertise judiciaire : médecins, architectes, informaticiens, spécialistes de BTP, des arts, de l'immobilier, etc

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Dates

- Jeudi 14 mars 2023 (6h)
- Vendredi 15 mars 2023 (6h)

Coût

- 300 € pour les membres de la Compagnie
- 500 € pour les non membres

(non assujettis à TVA)

Lieu

Maison des professions libérales
Parc Georges Besse
85 Allée Norbert Wiener
30900 NIMES

PROGRAMME DU JEUDI 14 MARS 2024

08h30 Accueil des participants

09H00 Monsieur Michel ALLAIX

Premier Président de la Cour d'Appel de Nîmes

- Ouverture de la session de formation
- Généralité sur l'expertise judiciaire et le rôle de l'expert judiciaire

09h30 Monsieur Guillaume YESELNICK

Responsable de la gestion budgétaire du SAR de Nîmes (Service Administratif Régional)

- Traitement des mémoires des frais de justice, dépôt sur le portail CHORUS

10H00 Monsieur Gilles ROLLAND

Magistrat de la cour d'appel de Nîmes chargé du suivi administratif des experts de justice

- Le contrôle administratif des experts
- Les obligations vis-à-vis du tribunal.
- L'obligation de formation continue.
- L'utilisation du titre d'expert
- Aparté sur l'expertise pénale

12h00 Déjeuner

14h00 Docteur Frédéric CAMILLERI

Président du comité des sages de la Compagnie des Experts de Justice

- Présentation de la Compagnie des experts et avantages à en être membre
- Organisation de la justice en France

14h45 Madame Céline SIMITIAN

Présidente du Tribunal Judiciaire d'Alès

- Les principes fondamentaux du droit applicable à l'expertise
- Les attentes du magistrat, relation magistrat / expert
- Les règles et modalités de la désignation de l'expert.
- Les causes de récusation.
- La fixation de la consignation et les problèmes afférents.
- La taxation

17h00 Clôture de la première journée

Tel : 04.30.67.83.68 – Fax : 04.13.33.17.40

E-mail : secretariat@cej-ca-nimes.org – Site internet : <http://www.cej-ca-nimes.org>

Association créée le 4 juin 1953, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et son décret du 16 août 1901

Inscrite au répertoire des associations de la Préfecture du Gard sous le numéro W302000318 – SIRET n° 509 161 964 00028

Compagnie adhérente du Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice (C.N.C.E.J.)



Id. DD 0071783



Compagnie des experts de justice près la cour d'appel de Nîmes

Enregistré sous le N° 91 30 02955 30
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Maison des professions libérales
Allée Norbert Wiener – Parc Georges Besse – 30900 Nîmes

FORMATION A L'EXPERTISE JUDICIAIRE CIVILE

Objectifs

- Acquérir des connaissances sur l'organisation judiciaire française et les principes directeurs du procès en matière civile, commerciale, pénale et administrative
- S'imprégner d'une culture juridique générale éclairant le contexte des missions techniques confiées aux experts judiciaires
- Découvrir les règles de procédure applicables aux mesures d'instruction confiées aux experts par les différentes juridictions pour en assurer le respect du fond et de la forme

Public

- Les experts de justice inscrits sur une liste de cour d'appel
- Les professionnels salariés ou travailleurs libéraux, désirant mettre leurs compétences au service de l'expertise judiciaire : médecins, architectes, informaticiens, spécialistes de BTP, des arts, de l'immobilier, etc

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation

Dates

- Jeudi 14 mars 2023 (6h)
- Vendredi 15 mars 2023 (6h)

Coût

- 300 € pour les membres de la Compagnie
- 500 € pour les non membres

(non assujettis à TVA)

Lieu

Maison des professions libérales
Parc Georges Besse
85 Allée Norbert Wiener
30900 NIMES

PROGRAMME DU VENDREDI 15 MARS 2024

08h30 Accueil des participants

09h00 Monsieur Robin DIGONNET

Administrateur de la Compagnie des experts de Justice,
expert-comptable, commissaire aux comptes

- Le statut social et fiscal de l'expert

10h00 Monsieur Frédéric PERNON

Administrateur de la Compagnie des experts de Justice, expert en
sylviculture et en estimations immobilières

- Les obligations de l'expert, responsabilité et assurance
- La déontologie

11h30 Monsieur Erwan GONTHIER

Vice-président du Dpt de l'Ardèche de la Compagnie des experts de
Justice, expert en bâtiment

- Présentation de la dématérialisation de l'expertise – OPALEXE

12h00 Déjeuner

14h00 Monsieur Alain LASSERRE

Président d'honneur de la Compagnie des experts de Justice,
expert en bâtiment

- La pratique de l'expertise judiciaire civile
- L'accédit
- Les travaux d'expertise
- Le recours à un sapiteur

16h00 Pause

16h15 Monsieur Alain LASSERRE

Président d'honneur de la Compagnie des experts de Justice,
expert en bâtiment

- Le pré-rapport
- Les dires
- La rédaction du rapport

18h00 Clôture de la deuxième journée

Tel : 04.30.67.83.68 – Fax : 04.13.33.17.40

E-mail : secretariat@cej-ca-nimes.org – Site internet : <http://www.cej-ca-nimes.org>

Association créée le 4 juin 1953, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et son décret du 16 août 1901
Inscrite au répertoire des associations de la Préfecture du Gard sous le numéro W302000318 – SIRET n° 509 161 964 00028
Compagnie adhérente du Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice (C.N.C.E.J.)



Id. DD 0071783



Compagnie des
experts de justice près la **cour d'appel de Nîmes**

Enregistré sous le N° 91 30 02955 30
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Maison des professions libérales
Allée Norbert Wiener – Parc Georges Besse – 30900 Nîmes

FORMATION A L'EXPERTISE JUDICIAIRE CIVILE
Jeudi 14 et vendredi 15 mars 2024

à renvoyer au plus tard **le 26 février 2024**
au Secrétariat de la Compagnie des Experts
Maison des Professions Libérales
Parc Georges Besse – 85 Allée Norbert Wiener – 30900 NIMES
Tél : 04 30 67 83 68 / Fax : 04 13 33 17 40 / E-mail : secretariat@cej-ca-nimes.org

Nom, prénom et profession :

Adresse, téléphone, e-mail :

Date d'inscription sur la liste de la Cour d'Appel :

Spécialité(s) sur cette liste :

PARTICIPATION :

- ✓ 300 € pour les experts membres de la Compagnie
- ✓ 500 € pour les non experts et non membres

- Règlement par virement (préciser votre nom et prénom dans le libellé du virement)
- Règlement par chèque à l'ordre de la Compagnie des Experts

Dans les deux cas, il faut impérativement retourner votre bulletin d'inscription au Secrétariat soit par mail, soit par fax ou par courrier postal

Date :

Signature

A l'heure de la dématérialisation, nous instaurons le système de règlement **par virement bancaire, sur compte « Colloques-cotisations » de la Compagnie.**

Nous vous demandons de privilégier ce mode de règlement, et de noter les coordonnées du compte bancaire de la Compagnie :

SG : Titulaire du compte : Cie des EXPERTS JUSTICE
RIB : 30003 03253 00150007623 40 NIMES PALAIS
IBAN (international Bank Account Number) FR76 3000 3032 5300 1500 0762 340
Code BIC (Bank identifier Code) : SOGEFRPP

Toutefois, un règlement par chèque sera accepté.

Nous attirons votre attention sur le fait que les inscriptions ne seront enregistrées qu'à réception du règlement. Au-delà du 26 février 2024, aucun désistement ne pourra être pris en compte.